

Grandir en territoire rural

Pauline Virot,
chargée d'études
au bureau Jeunesse-Famille,
Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques (Drees).

L'ESSENTIEL

▣ **Les enfants en milieu rural ont un niveau de vie en moyenne plus élevé que ceux résidant en milieu urbain – à l'exception de ceux habitant les zones rurales isolées. Leurs conditions de logement sont meilleures : neuf enfants sur dix disposent de leur propre chambre. En revanche, ils vivent plus loin de nombreux services et équipements (éducation, santé, culture, sport), éloignement encore plus marqué dans les territoires isolés.**

En France métropolitaine, près d'un enfant sur trois vit dans une commune dite rurale¹, soit 4,2 millions de mineurs [1]. Les conditions de vie des enfants (type

de famille, niveau de vie, conditions de logement, accessibilité aux équipements et aux services, etc.) varient selon le type de territoire : rural ou urbain d'une part, et au sein des différents types de territoires ruraux d'autre part [2].

En moyenne, les enfants des zones rurales grandissent dans des familles dont le niveau de vie médian mensuel est plus élevé que celui des milieux urbains (1 700 euros contre 1 500 euros [3]). Ils sont moins nombreux à grandir sous le seuil de pauvreté monétaire : 13 % contre 23 % des enfants dans les espaces urbains. Cet écart s'explique notamment par les caractéristiques d'emploi des parents et par les configurations familiales. Deux enfants sur trois vivent au sein d'une famille dont les deux parents sont en emploi, contre seulement un enfant sur deux en zone urbaine. Tous territoires confondus,

les familles monoparentales et les familles nombreuses sont les plus concernées par la pauvreté. Or, celles-ci sont moins présentes en territoire rural. En effet, 14 % des enfants du secteur rural vivent au sein d'une famille monoparentale, quand ils sont 22 % dans les villes.

Des services et des équipements plus éloignés

En territoire rural, les conditions de logement sont plutôt favorables, puisque neuf enfants sur dix résident dans une maison individuelle avec un espace extérieur privatif (jardin, terrain, cour) contre un sur deux en milieu urbain [4]. De plus, 87 % d'entre eux ont leur propre chambre, contre 67 % des jeunes citadins. En zone rurale, les parents sont aussi plus souvent propriétaires de leur logement (trois sur quatre, contre un



Taux de pauvreté et niveau de vie mensuel médian des enfants

	Avec leurs deux parents		Avec un seul parent		Ensemble
	En famille traditionnelle	En famille recomposée	En famille recomposée	En famille monoparentale	
Taux de pauvreté (en %)					
Territoires ruraux	8	17	12	36	13
Territoires urbains	18	21	18	39	23
Ensemble	15	19	16	38	20
Niveau de vie médian mensuel (en euros)					
Territoires ruraux	1 800	1 500	1 500	1 200	1 700
Territoires urbains	1 700	1 400	1 700	1 200	1 500
Ensemble	1 700	1 400	1 600	1 200	1 600

Lecture • Dans les familles traditionnelles des communes rurales, 8 % des enfants vivent sous le seuil de pauvreté et le niveau de vie mensuel médian des enfants s'établit à 1 800 euros.

Champ • Enfants de moins de 18 ans, France métropolitaine.

Source • Insee, Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux 2017.

sur deux en ville). En cas de séparation, la résidence alternée y est plus fréquente (15 %, contre 10 %).

Peu d'enfants ruraux résident dans un logement social (5 %, contre 27 % des enfants urbains), même au sein des familles monoparentales (16 % en milieu rural contre 43 % en milieu urbain), ce qui s'explique en partie par une offre moins développée. De même, seuls 9 % des enfants de moins de 3 ans sont confiés principalement à une crèche en journée, en semaine, contre 18 % en moyenne [5] en milieu urbain où l'offre est plus importante. Par ailleurs, les horaires de travail atypiques, le week-end ou la nuit, sont plus fréquents parmi les parents de jeunes enfants résidant en secteur rural. Le recours à un mode d'accueil payant y est donc plus fréquent avant 8 heures, après 19 heures ou le week-end pour leurs enfants de moins de 3 ans (24 %, contre 16 % en milieu urbain) et les parents ont plus souvent recours aux grands-parents ou à un autre membre de la famille sur ces plages horaires (19 %, contre 14 %) [6].

Au-delà de l'offre, les temps d'accès aux professionnels de santé et notamment aux spécialistes et aux équipements sont plus élevés [7]. Les collégiens et les lycéens ruraux mettent ainsi deux fois plus de temps en moyenne que les jeunes urbains pour se rendre dans leur établissement. À la campagne, les enfants vivent en moyenne à 25 min en voiture d'un pédiatre. Ils résident à

5 min en voiture d'une bibliothèque, mais à 16 min d'un cinéma et à 22 min d'un musée. Aussi, le plus fort écart d'accès aux équipements sportifs et ceux des espaces urbains concerne les bassins de natation et les stades d'athlétisme.

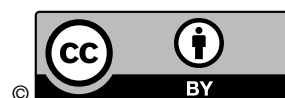
Une pauvreté accentuée dans les zones isolées

Le milieu rural n'est pas un espace homogène. Ainsi, 500 000 enfants vivent dans les territoires ruraux isolés (soit 12 % des enfants du monde rural). Ces derniers vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté (22 %) que dans le reste du secteur rural. Il est en effet plus rare que leurs deux parents occupent un emploi. De plus, ils grandissent plus couramment dans une famille monoparentale (18 % des enfants) et, lorsque c'est le cas, il est plus fréquent que leur parent n'ait pas d'emploi. Par ailleurs, si les différences de conditions de logement au sein des territoires ruraux sont faibles, en revanche, les accès aux services et aux équipements – en particulier musées, théâtres, conservatoires ou courts de tennis – sont encore plus limités dans les aires rurales isolées. Les enfants y résident en moyenne à 40 min d'un pédiatre. Les collégiens mettent en moyenne 24 min en voiture pour se rendre à leur établissement scolaire, 50 min en moyenne pour les lycéens, soit deux fois plus de temps que dans l'ensemble du monde rural. ■

1. La définition du terme rural dans cette étude diffère légèrement de la définition officielle établie par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) depuis l'automne 2020. Les données s'appuient sur des zonages diffusés par l'Insee, antérieurs à cette date.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). *Enquête annuelle de recensement 2018*. Paris : Insee, 1^{er} février 2018. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/information/3318243>
- [2] Virot P. Grandir dans un territoire rural : quelles différences de conditions de vie par rapport aux espaces urbains ? *Études et résultats*, 24 mars 2021, n° 1189. En ligne : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/grandir-dans-un-territoire-rural-quelles-differences-de-conditions>
- [3] Insee. Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux 2017. *Insee Première*, 10 septembre 2019, n° 1772. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4208956>
- [4] Insee. *Enquête logement 2013*. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1287961?sommaire=1912749>.
- [5] Drees. *Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants*. 2021. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/enquete-modes-de-garde-et-daccueil-des-jeunes-enfants>
- [6] Drees. Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013. *Études et Résultats*, 30 octobre 2014, n° 896. En ligne : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/modes-de-garde-et-daccueil-des-jeunes-enfants-en-2013>
- [7] Insee. *Base permanente des équipements*. 2019. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1524/presentation>



Cet article est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

La photo de cet article est protégée par le droit d'auteur et ne peut être réutilisée sans autorisation préalable.